

Conditions d'inscription aux activités de la ferme «Au Petit Coin De Bonheur»

Chers parents, chers enfants, chers cavaliers,

Votre enfant ou vous-même souhaitez prendre des cours dans notre écurie et nous vous en remercions. Comme vous le savez sûrement, nous avons une philosophie différente des manèges traditionnels. C'est-à-dire que nous mettons la relation de confiance et l'harmonie entre le cavalier et le cheval au cœur de nos préoccupations. Nous estimons que l'équitation c'est avant tout une histoire entre l'animal et son cavalier. C'est pourquoi, dans nos cours, nous insistons sur des points tels que le pansage, la récompense (une simple caresse suffit) et le bien-être du cheval.

Nos chevaux sont tous pieds nus et vivent en stabulation libre. Dans un premier temps, nous apprenons à nos cavaliers à monter en surfaix, sans selle. Le but est de rechercher le contact avec l'animal et aussi d'acquérir une bonne assiette pour la suite de l'apprentissage. L'enseignante évaluera la pertinence d'une selle selon les objectifs de la séance.

Une séance «type» dure 1h00 à 1h30. L'enseignante attribue un poney ou un cheval en fonction des besoins du cours et de l'enfant. Les montures peuvent varier ou rester fidèles, cela est évalué au cas par cas.

La performance n'est pas un but en soi... Ce que nous cherchons avant tout c'est le plaisir. Dans cette optique, chaque cavalier évolue selon un rythme qui lui est propre et non en fonction de son âge, de sa taille ou de ses années d'équitations. Nous proposons une équitation de loisir, essentiellement en extérieur.

Tout le matériel nécessaire à la pratique de ce sport est fourni (bombes, gilets de sécurité, équipement pour le cheval). Toutefois, nous vous recommandons d'avoir votre propre matériel (surtout la bombe) car on perd moins de temps à ajuster...

La location du matériel est comprise dans le prix du cours.

Nous mettons des airbags adultes à disposition. En cas de chute ou de détérioration, je remettrai personnellement le gilet en état mais toutes les pièces endommagées, notamment la cartouche, vous seront facturées (prix approximatif d'une cartouche 30.-).

Nous déclinons toute responsabilité en cas de présence sur notre exploitation en dehors des heures de cours. Les enfants sont donc sous votre entière responsabilité (valable également s'ils viennent en avance pour préparer leur montures).

Vous trouverez les tarifs en vigueur directement sur notre site internet www.coin-de-bonheur.com.
Les cours réguliers sont facturés par session comme suit :

Session 1 : Reprise scolaire – Vacances d'octobre
Session 2 : Reprise octobre – Vacances de Noël
Session 3 : Reprise en janvier – Vacances de Pâques
Session 4 : Reprise avril- Vacances d'été

Le paiement complet doit être arrivé sur le compte **AVANT** le premier cours.

Les cours de soutien thérapeutique sont mis en place avec des objectifs précis et sur une durée déterminée de 5 ou 9 séances, facturées en avance en une fois.

Les cours ont lieu par tous les temps, soit dans le carré de sable, le manège, en extérieur, ou même en cours théoriques à l'intérieur. Nous en profitons alors pour aborder des thèmes liés aux chevaux (comme l'anatomie, le pansage détaillé, les maladies courantes, les soins aux chevaux, des jeux de rôles, etc.).

Pendant la période hivernale, nous vous conseillons d'équiper votre enfant comme s'il allait aux sports d'hiver (combinaison de ski, gants, etc.).

Lors de votre inscription, vous vous engagez à suivre régulièrement les cours. **En cas d'absence, les cours ne seront pas remboursés ni remplacés.**

Pendant les vacances scolaires, les cours hebdomadaires n'ont pas lieu et sont déjà déduits du forfait. Nous proposons en général des journées spéciales, telles que randonnées, journée à thème, vie à la ferme, approfondissement d'un sujet, initiation à la voltige, relaxation, facturés séparément et sur inscription.

Nous vous rappelons que l'équitation est un sport qui comporte des risques liés simplement au fait que le cheval est un animal vivant (chutes, morsures, coups, etc) et que malgré notre bonne volonté à limiter ces risques nous ne pouvons empêcher toutes les situations. Nous vous demandons donc d'être à jour concernant la RC accident de votre enfant et/ou de vous-même. Nous vous informons qu'une «RC cavalier» peut être souscrite auprès de votre assurance, renseignez-vous.

Nous vous remercions pour l'attention portée à notre écurie. Nous nous réjouissons de partager de magnifiques moments de complicité et de bonheur avec vos enfants et vous-même !

La personne ayant l'autorité parentale déclare avoir pris connaissance des conditions d'inscription, et autorise son enfant à participer aux activités proposées par l'écurie «Au Petit Coin De Bonheur». Elle s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident (transport à l'hôpital, surveillance, etc.) et en assume les frais qui pourraient en découler et qui ne seraient pas pris en charge par notre assurance.

Pour valider votre accord, il suffit de cocher la case correspondante sur le formulaire d'inscription en ligne.

Dommartin, le 10.08.2020

Carole Jaccoud
Au Petit Coin De Bonheur Sàrl